

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 6 juillet 2023

II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBATS D'ORIENTATION GENERAL

2.2 – Recherche, Valorisation & Innovation

2.2.2 Création et adoption du règlement intérieur de Diagonales

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- VU** la délibération n° 2023-06-29-022 de la Commission de la Recherche de l'Université du Mans, réunie en séance le 29 juin 2023 approuvant la création de Diagonales et son règlement intérieur.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Approuve avec 0 abstention, 25 voix pour et 0 voix contre la création et l'adoption du règlement intérieur de Diagonales. Le détail est annexé à la présente.

Le Mans, le 10 juillet 2023

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36

REGLEMENT INTERIEUR DE DIAGONALES

Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales

« Les érudits, qui savent beaucoup dans un domaine restreint, se trouvent rarement en mesure de percevoir un genre de relations que, seul, un savoir polyvalent est apte à établir...
Il faut des rencontres de savants appartenant à des disciplines définies, mais inquiets du développement des autres, anxieux d'en confronter les résultats, les méthodes, les impasses...
Il est temps d'essayer la chance de *sciences diagonales*. »

Roger Caillois

- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- VU** la délibération n°2023-06-29-022 de la Commission de la Recherche réunie en séance le 29 juin 2023 ;
- VU** la délibération n°2023-07-06-048 du Conseil d'Administration de l'Université du Mans réuni en séance le 6 juillet 2023 ;

Table des matières

Préambule.....	3
Titre 1. Missions de <i>DIAGONALES</i>	4
Article 1. Missions dans le domaine de la recherche.....	4
Article 2. Missions dans le domaine de la dissémination et de la valorisation de la recherche	4
Titre 2. Fonctionnement de <i>DIAGONALES</i>.....	5
Article 1. Organes de direction	5
1.2.1. Composition.....	6
1.2.2. Compétences.....	6
Article 2. Organe consultatif : le Comité d’Orientation Stratégique	6
Article 3. Ressources financières	7
Article 4. Révisions du règlement intérieur.....	7

Préambule

En partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme régionale Ange Guépin (Unité d'Appui à la Recherche n° 3491 - désignée ci-après « *MSH Ange Guépin* »), dont l'Université du Mans (désignée ci-après « *Le Mans Université* ») est l'une des quatre tutelles (avec Nantes Université, l'Université d'Angers et le CNRS), *DIAGONALES*, Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales de *Le Mans Université*, regroupe neuf unités de recherche couvrant un large éventail disciplinaire (Archéologie, Civilisations, Droit, Economie, Langues, Géographie, Gestion, Histoire, Littératures, Sociologie, STAPS).

Parmi ces unités de recherche, trois sont des Unités Mixtes de Recherche (UMR) ; par ailleurs six sont multisites, regroupant, selon les cas, outre Le Mans Université, les Universités d'Angers, de Nantes, de Bretagne sud, de Rennes et de Caen.

Unités de Recherche hébergées au sein de *DIAGONALES* (désignées ci-après « *les Unités de Recherche* ») :

- 3L.AM - Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Mans ;
- ARGUMans - Atelier de Recherche en Gestion du Mans ;
- CReAAH - Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (UMR 6566) ;
- CREN - Centre de Recherche en Education de Nantes ;
- ESO - Espaces et SOciétés (UMR 6590) ;
- GAINS - Groupe d'Analyse des Itinéraires et Niveaux Salariaux ;
- MIP - Laboratoire Motricité, Interactions, Performance ;
- TEMOS - Temps, Monde, Sociétés (UMR 9016) ;
- Thémis-UM - Laboratoire juridique Thémis-Um.

Les missions principales de *DIAGONALES* sont les suivantes :

- Favoriser l'incubation de projets pluridisciplinaires et interdisciplinaires émergents ;
- Permettre le déploiement de services de haut niveau à destination des laboratoires, notamment avec les infrastructures de recherche (désignées ci-après « *IR* ») ;
- Identifier et rendre visible le potentiel de recherche des Unités de Recherche (dissémination et valorisation des travaux de recherche portés au Mans et à Laval, observatoire des Sciences Humaines et Sociales (désignées ci-après « *SHS* ») en région en lien avec les tutelles, etc.) ;
- Soutenir et accompagner les dépôts de projets et les actions de recherche en *SHS* de *Le Mans Université* ;
- Offrir un cadre de discussion et de proposition pour la structuration des activités de recherche en *SHS* de *Le Mans Université*.

Titre 1. Missions de *DIAGONALES*

Article 1. Missions dans le domaine de la recherche

En lien avec la *MSH Ange Guépin*, *DIAGONALES* répond à des attentes en termes d'impulsion de recherches pluridisciplinaire (dans le domaine SHS) et interdisciplinaires (entre les SHS et d'autres domaines : Santé, Sciences exactes, Technologie...). Elle assure un rôle d'animation scientifique et d'offre de services, notamment dans le champ du numérique. Elle contribue à la coordination des activités de recherche dans le domaine SHS.

La cellule d'aide au montage de projets de la *MSH Ange Guépin* a pour objectif d'accompagner les chercheurs des trois universités ligériennes dans la construction de « parcours projets » à court, moyen ou long terme, par l'entremise des chargés de mission présents sur chaque site. Sur le site du Mans, un personnel dédié propose une aide directe au montage de candidatures en réponse à des appels à projet institutionnels régionaux et nationaux (ex. appels à projets de la *MSH Ange Guépin* ; Appel à Projets Générique de l'Agence Nationale de la Recherche).

DIAGONALES bénéficie des outils de veille développés par la *MSH Ange Guépin*, dans le cadre de son observatoire régional des SHS. Parmi ces outils, l'annuaire régional des compétences chercheurs permet aux porteurs de projets d'identifier les expertises scientifiques SHS en région, en vue de constituer ou d'élargir leurs consortiums. Des veilles spécialisées sur des dispositifs de financements variés peuvent également être proposées aux chercheurs en fonction des besoins (recherche, coopération, mobilité internationale, doctorat, équipements...).

Ce soutien à la recherche en SHS s'inscrit dans le cadre d'un travail collaboratif avec les services de la *MSH Ange Guépin* sur les sites de Nantes et d'Angers, ainsi qu'avec les services centraux de *Le Mans Université*.

DIAGONALES facilite l'accès des chercheurs de *Le Mans Université* aux services et instruments numériques mis à disposition par la *MSH Ange Guépin*, comme les IR Huma-Num et PROGEDO, ainsi que le Pôle revues Grand Ouest (soutien aux revues électroniques, en collaboration avec la MSH en Bretagne).

Article 2. Missions dans le domaine de la dissémination et de la valorisation de la recherche

En collaboration avec plusieurs services spécialisés de *Le Mans Université*, *DIAGONALES* contribue à des activités de dissémination de la culture scientifique auprès du grand public, et de valorisation de la recherche et de l'innovation en SHS auprès des acteurs socio-économiques.

2.1. Actions de culture scientifique et de dissémination de la recherche

DIAGONALES contribue à la vulgarisation de la recherche en sciences humaines et sociales à travers des actions de culture scientifique développées en lien ou en collaboration avec le pôle CSTI de *Le Mans Université* (La Nuit Européenne des Chercheurs, La Fête de la science, Le Forum Jeunes Chercheurs, Ma thèse en 180 secondes...) et par les manifestations scientifiques ouvertes qu'elle organise, seule ou en partenariat.

2.2. Interface avec la Direction Partenariat Innovation Entrepreneuriat

DIAGONALES bénéficie de l'accompagnement de la Direction Partenariat Innovation Entrepreneuriat, qui assiste les chercheurs et enseignants-chercheurs dans les projets en lien avec les acteurs socio-économiques.

2.3. Valorisation d'équipements de recherche : le Userlab Distribué Pédagogique (UDP)

DIAGONALES participe à la valorisation du UserLab Distribué Pédagogique (UDP), porté par *Le Mans Université*, et installé sur deux sites distants au Mans et à Laval. Matérialisé sous forme d'un environnement connecté, ce dispositif a pour vocation d'accompagner l'analyse de l'expérience utilisateur dans le cadre de projets interdisciplinaires de recherche et développement.

Le UserLab UDP s'appuie sur deux Salles d'Innovation Pédagogiques.

Il fait partie d'un réseau régional de UserLabs soutenu par la Région Pays de la Loire, la *MSH Ange Guépin* et les Universités de Nantes, d'Angers et du Mans.

Titre 2. Fonctionnement de *DIAGONALES*

La Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales *DIAGONALES* est structurée autour d'organes de direction et d'un organe consultatif et stratégique.

Article 1. Organes de direction

1.1. Le Directeur

Le Directeur de *DIAGONALES* est le Directeur adjoint de la *MSH Ange Guépin*, en charge du site du Mans.

Il est nommé par l'Institut des SHS du CNRS sur proposition du Directeur de la *MSH Ange Guépin*, après proposition du Comité de pilotage de *DIAGONALES* et avis de la Présidence de *Le Mans Université*.

Le Directeur de *DIAGONALES* est membre titulaire d'une des *Unités de Recherche* et affecté à *Le Mans Université*. Afin d'assurer l'exercice de ses missions, il peut bénéficier d'une délégation de signature du Président de *Le Mans Université*.

Son mandat est de 5 ans. Il est renouvelable une fois.

En cas de vacance temporaire ou définitive des fonctions de Directeur, le Président de l'Université ou son représentant assure l'intérim du poste jusqu'à la désignation d'un nouveau Directeur.

1.2. Comité de pilotage

1.2.1. Composition

Le comité de pilotage est composé :

- Du Directeur de *DIAGONALES*;
- Des responsables de site des *Unités de Recherche*, ou de leurs représentants ;
- Des Directeurs des UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et Droit, Sciences économiques et de gestion *Le Mans Université* ou de leurs représentants ;
- D'un représentant des personnels BIATSS de *DIAGONALES*.

1.2.2. Compétences

Le Comité de pilotage se réunit régulièrement et au moins trois fois par an sur convocation du Directeur qui fixe et adresse, dans un délai raisonnable, l'ordre du jour.

Le Directeur peut inviter à titre consultatif toute personne en qualité d'expert dont la présence est de nature à éclairer le Comité de pilotage.

Chaque décision est prise à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, le Directeur a une voix prépondérante.

Chaque réunion du Comité de pilotage fait l'objet d'un relevé de conclusions, diffusé à l'ensemble des membres du comité.

Le Comité de pilotage détermine la politique générale de *DIAGONALES* (orientations scientifiques, gestion financière, ressources humaines, communication).

Il examine et évalue les demandes d'allocations doctorales *SHS* co-financées par la Région Pays de la Loire avant soumission à la Commission de la Recherche de *Le Mans Université*.

Article 2. Organe consultatif : le Comité d'Orientation Stratégique

Le Comité d'Orientation Stratégique (désigné ci-après « *COS* ») contribue à évaluer et orienter la politique scientifique de *DIAGONALES*.

Le Comité de Pilotage désigne, le cas échéant, les membres du *COS*.

Le *COS* II est présidé par le Directeur de *DIAGONALES*.

Le mandat de ses membres est de cinq ans, renouvelable une fois.

Il est composé :

- Du Comité de pilotage de *DIAGONALES*;
- De quatre chercheurs ou enseignants-chercheurs extérieurs à *Le Mans Université* et relevant du périmètre disciplinaire couvert par *DIAGONALES*;
- Du Directeur de la *MSH Ange Guépin* ou de son représentant ;
- D'un représentant de la Direction de la Recherche de *Le Mans Université* ;
- De deux doctorants de *Le Mans Université* membres d'une des *Unités de Recherche*, parmi les élus siégeant aux conseils des écoles doctorales du domaine SHS ;
- De trois membres issus du monde non académique (dont au moins un représentant des collectivités territoriales).

Il se réunit une fois par an, sur convocation de la Direction de *DIAGONALES*.

Article 3. Ressources financières

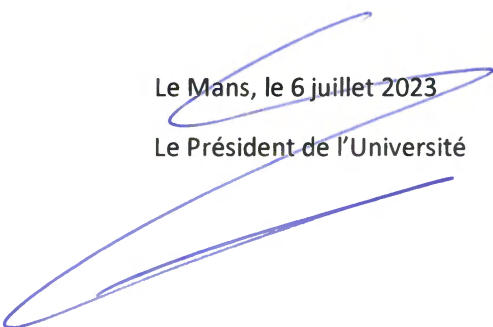
Pour remplir ses missions, *DIAGONALES* dispose d'un budget propre alloué par la *MSH Ange Guépin* d'une part, par *Le Mans Université* d'autre part. D'autres sources de financement pourront être envisagées sous réserve de leur examen et approbation par le Comité de Pilotage.

Article 4. Révisions du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur peut être modifié sur proposition du Comité de pilotage. La version révisée est soumise à l'approbation de la Commission de la Recherche et du Conseil d'administration de *Le Mans Université*.

Le Mans, le 6 juillet 2023

Le Président de l'Université



DÉLIBÉRATION
de la Commission de la Recherche de l'Université du Mans

Réunion du 29 juin 2023

Objet : Création de Diagonales et approbation de son règlement intérieur

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DU MANS

VU le code de l'Éducation et notamment son article L712-5 ;

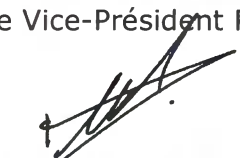
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à la majorité des voix (23 voix pour, 1 abstention), la création de Diagonales et son règlement intérieur, annexé à la présente ; sous réserve d'ajuster la composition du Comité d'Orientation Stratégique (COS). Les deux doctorants siégeant au COS, membres d'une unité de recherche de l'Université du Mans, seront désignés parmi les représentants élus dans les conseils des écoles doctorales du domaine SHS (Titre 2, Article 2, page 7).

Le Mans, le 29 juin 2023

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président Recherche


Gérard BILLARD

REGLEMENT INTERIEUR DE DIAGONALES

Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales

« Les érudits, qui savent beaucoup dans un domaine restreint, se trouvent rarement en mesure de percevoir un genre de relations que, seul, un savoir polyvalent est apte à établir...
Il faut des rencontres de savants appartenant à des disciplines définies, mais inquiets du développement des autres, anxieux d'en confronter les résultats, les méthodes, les impasses...
Il est temps d'essayer la chance de *sciences diagonales*. »

Roger Caillois

- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- VU** la délibération n°2023-06-29-022 de la Commission de la Recherche réunie en séance le 29 juin 2023;
- VU** la délibération n°2023-07-06-048 du Conseil d'Administration de l'Université du Mans réuni en séance le 6 juillet 2023.

Table des matières

Préambule.....	3
Titre 1. Missions de <i>DIAGONALES</i>	4
Article 1. Missions dans le domaine de la recherche	4
Article 2. Missions dans le domaine de la dissémination et de la valorisation de la recherche	4
Titre 2. Fonctionnement de <i>DIAGONALES</i>.....	5
Article 1. Organes de direction	5
1.2.1. Composition.....	6
1.2.2. Compétences.....	6
Article 2. Organe consultatif : le Comité d’Orientation Stratégique	6
Article 3. Ressources financières	7
Article 4. Révisions du règlement intérieur.....	7

Préambule

En partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme régionale Ange Guépin (Unité d'Appui à la Recherche n° 3491 - désignée ci-après « *MSH Ange Guépin* »), dont l'Université du Mans (désignée ci-après « *Le Mans Université* ») est l'une des quatre tutelles (avec Nantes Université, l'Université d'Angers et le CNRS), *DIAGONALES*, Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales de *Le Mans Université*, regroupe neuf unités de recherche couvrant un large éventail disciplinaire (Archéologie, Civilisations, Droit, Economie, Langues, Géographie, Gestion, Histoire, Littératures, Sociologie, STAPS).

Parmi ces unités de recherche, trois sont des Unités Mixtes de Recherche (UMR) ; par ailleurs six sont multisites, regroupant, selon les cas, outre Le Mans Université, les Universités d'Angers, de Nantes, de Bretagne sud, de Rennes et de Caen.

Unités de Recherche hébergées au sein de *DIAGONALES* (désignées ci-après « *les Unités de Recherche* ») :

- 3L.AM - Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Mans ;
- ARGUMans - Atelier de Recherche en Gestion du Mans ;
- CReAAH - Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (UMR 6566) ;
- CREN - Centre de Recherche en Education de Nantes ;
- ESO - Espaces et SOciétés (UMR 6590) ;
- GAINS - Groupe d'Analyse des Itinéraires et Niveaux Salariaux ;
- MIP - Laboratoire Motricité, Interactions, Performance ;
- TEMOS - Temps, Monde, Sociétés (UMR 9016) ;
- Thémis-UM - Laboratoire juridique Thémis-Um.

Les missions principales de *DIAGONALES* sont les suivantes :

- Favoriser l'incubation de projets pluridisciplinaires et interdisciplinaires émergents ;
- Permettre le déploiement de services de haut niveau à destination des laboratoires, notamment avec les infrastructures de recherche (désignées ci-après « *IR* ») ;
- Identifier et rendre visible le potentiel de recherche des Unités de Recherche (dissémination et valorisation des travaux de recherche portés au Mans et à Laval, observatoire des Sciences Humaines et Sociales (désignées ci-après « *SHS* ») en région en lien avec les tutelles, etc.) ;
- Soutenir et accompagner les dépôts de projets et les actions de recherche en *SHS* de *Le Mans Université* ;
- Offrir un cadre de discussion et de proposition pour la structuration des activités de recherche en *SHS* de *Le Mans Université*.

Titre 1. Missions de *DIAGONALES*

Article 1. Missions dans le domaine de la recherche

En lien avec la *MSH Ange Guépin*, *DIAGONALES* répond à des attentes en termes d'impulsion de recherches pluridisciplinaire (dans le domaine SHS) et interdisciplinaires (entre les SHS et d'autres domaines : Santé, Sciences exactes, Technologie...). Elle assure un rôle d'animation scientifique et d'offre de services, notamment dans le champ du numérique. Elle contribue à la coordination des activités de recherche dans le domaine SHS.

La cellule d'aide au montage de projets de la *MSH Ange Guépin* a pour objectif d'accompagner les chercheurs des trois universités ligériennes dans la construction de « parcours projets » à court, moyen ou long terme, par l'entremise des chargés de mission présents sur chaque site. Sur le site du Mans, un personnel dédié propose une aide directe au montage de candidatures en réponse à des appels à projet institutionnels régionaux et nationaux (ex. appels à projets de la *MSH Ange Guépin* ; Appel à Projets Générique de l'Agence Nationale de la Recherche).

DIAGONALES bénéficie des outils de veille développés par la *MSH Ange Guépin*, dans le cadre de son observatoire régional des SHS. Parmi ces outils, l'annuaire régional des compétences chercheurs permet aux porteurs de projets d'identifier les expertises scientifiques SHS en région, en vue de constituer ou d'élargir leurs consortiums. Des veilles spécialisées sur des dispositifs de financements variés peuvent également être proposées aux chercheurs en fonction des besoins (recherche, coopération, mobilité internationale, doctorat, équipements...).

Ce soutien à la recherche en SHS s'inscrit dans le cadre d'un travail collaboratif avec les services de la *MSH Ange Guépin* sur les sites de Nantes et d'Angers, ainsi qu'avec les services centraux de *Le Mans Université*.

DIAGONALES facilite l'accès des chercheurs de *Le Mans Université* aux services et instruments numériques mis à disposition par la *MSH Ange Guépin*, comme les IR Huma-Num et PROGEDO, ainsi que le Pôle revues Grand Ouest (soutien aux revues électroniques, en collaboration avec la MSH en Bretagne).

Article 2. Missions dans le domaine de la dissémination et de la valorisation de la recherche

En collaboration avec plusieurs services spécialisés de *Le Mans Université*, *DIAGONALES* contribue à des activités de dissémination de la culture scientifique auprès du grand public, et de valorisation de la recherche et de l'innovation en SHS auprès des acteurs socio-économiques.

2.1. Actions de culture scientifique et de dissémination de la recherche

DIAGONALES contribue à la vulgarisation de la recherche en sciences humaines et sociales à travers des actions de culture scientifique développées en lien ou en collaboration avec le pôle CSTI de *Le Mans Université* (La Nuit Européenne des Chercheurs, La Fête de la science, Le Forum Jeunes Chercheurs, Ma thèse en 180 secondes...) et par les manifestations scientifiques ouvertes qu'elle organise, seule ou en partenariat.

2.2. Interface avec la Direction Partenariat Innovation Entrepreneuriat

DIAGONALES bénéficie de l'accompagnement de la Direction Partenariat Innovation Entrepreneuriat, qui assiste les chercheurs et enseignants-chercheurs dans les projets en lien avec les acteurs socio-économiques.

2.3. Valorisation d'équipements de recherche : le Userlab Distribué Pédagogique (UDP)

DIAGONALES participe à la valorisation du UserLab Distribué Pédagogique (UDP), porté par *Le Mans Université*, et installé sur deux sites distants au Mans et à Laval. Matérialisé sous forme d'un environnement connecté, ce dispositif a pour vocation d'accompagner l'analyse de l'expérience utilisateur dans le cadre de projets interdisciplinaires de recherche et développement.

Le UserLab UDP s'appuie sur deux Salles d'Innovation Pédagogiques.

Il fait partie d'un réseau régional de UserLabs soutenu par la Région Pays de la Loire, la *MSH Ange Guépin* et les Universités de Nantes, d'Angers et du Mans.

Titre 2. Fonctionnement de *DIAGONALES*

La Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales *DIAGONALES* est structurée autour d'organes de direction et d'un organe consultatif et stratégique.

Article 1. Organes de direction

1.1. Le Directeur

Le Directeur de *DIAGONALES* est le Directeur adjoint de la *MSH Ange Guépin*, en charge du site du Mans.

Il est nommé par l'Institut des SHS du CNRS sur proposition du Directeur de la *MSH Ange Guépin*, après proposition du Comité de pilotage de *DIAGONALES* et avis de la Présidence de *Le Mans Université*.

Le Directeur de *DIAGONALES* est membre titulaire d'une des *Unités de Recherche* et affecté à *Le Mans Université*. Afin d'assurer l'exercice de ses missions, il peut bénéficier d'une délégation de signature du Président de *Le Mans Université*.

Son mandat est de 5 ans. Il est renouvelable une fois.

En cas de vacance temporaire ou définitive des fonctions de Directeur, le Président de l'Université ou son représentant assure l'intérim du poste jusqu'à la désignation d'un nouveau Directeur.

1.2. Comité de pilotage

1.2.1. Composition

Le comité de pilotage est composé :

- Du Directeur de *DIAGONALES*;
- Des responsables de site des *Unités de Recherche*, ou de leurs représentants ;
- Des Directeurs des UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et Droit, Sciences économiques et de gestion *Le Mans Université* ou de leurs représentants ;
- D'un représentant des personnels BIATSS de *DIAGONALES*.

1.2.2. Compétences

Le Comité de pilotage se réunit régulièrement et au moins trois fois par an sur convocation du Directeur qui fixe et adresse, dans un délai raisonnable, l'ordre du jour.

Le Directeur peut inviter à titre consultatif toute personne en qualité d'expert dont la présence est de nature à éclairer le Comité de pilotage.

Chaque décision est prise à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, le Directeur a une voix prépondérante.

Chaque réunion du Comité de pilotage fait l'objet d'un relevé de conclusions, diffusé à l'ensemble des membres du comité.

Le Comité de pilotage détermine la politique générale de *DIAGONALES* (orientations scientifiques, gestion financière, ressources humaines, communication).

Il examine et évalue les demandes d'allocations doctorales *SHS* co-financées par la Région Pays de la Loire avant soumission à la Commission de la Recherche de *Le Mans Université*.

Article 2. Organe consultatif : le Comité d'Orientation Stratégique

Le Comité d'Orientation Stratégique (désigné ci-après « *COS* ») contribue à évaluer et orienter la politique scientifique de *DIAGONALES*.

Le Comité de Pilotage désigne, le cas échéant, les membres du *COS*.

Le *COS* II est présidé par le Directeur de *DIAGONALES*.

Le mandat de ses membres est de cinq ans, renouvelable une fois.

Il est composé :

- Du Comité de pilotage de *DIAGONALES*;
- De quatre chercheurs ou enseignants-chercheurs extérieurs à *Le Mans Université* et relevant du périmètre disciplinaire couvert par *DIAGONALES*;
- Du Directeur de la *MSH Ange Guépin* ou de son représentant ;
- D'un représentant de la Direction de la Recherche de *Le Mans Université* ;
- De deux doctorants de *Le Mans Université* membres d'une des *Unités de Recherche*, parmi les élus siégeant aux conseils des écoles doctorales du domaine SHS ;
- De trois membres issus du monde non académique (dont au moins un représentant des collectivités territoriales).

Il se réunit une fois par an, sur convocation de la Direction de *DIAGONALES*.

Article 3. Ressources financières

Pour remplir ses missions, *DIAGONALES* dispose d'un budget propre alloué par la *MSH Ange Guépin* d'une part, par *Le Mans Université* d'autre part. D'autres sources de financement pourront être envisagées sous réserve de leur examen et approbation par le Comité de Pilotage.

Article 4. Révisions du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur peut être modifié sur proposition du Comité de pilotage. La version révisée est soumise à l'approbation de la Commission de la Recherche et du Conseil d'administration de *Le Mans Université*.

Le Mans, le

Le Président de l'Université

Conseil d'administration, 6 juillet 2023

Présentation de Diagonales, Maison de la Recherche en Humanités et Sciences Sociales

DIAGONALES
Maison de la Recherche
en Humanités & Sciences Sociales
Le Mans Université • MSH Ange Guépin



PRÉSENTATION DE DIAGONALES

- Présentation générale
- Présentation du Règlement Intérieur de Diagonales



1. Présentation générale



-
- Le diagramme de Venn illustre la répartition des unités de recherche CNRS parmi les universités de Nantes, Angers et Le Mans. Les cercles sont colorés en noir, rouge et bleu pour représenter respectivement Nantes, Angers et Le Mans. Les rectangles colorés à l'intérieur des cercles et de leurs intersections représentent les unités de recherche, classées par discipline académique selon la légende à droite.
- Légende des disciplines (couleurs) :**
- Philosophie (bleu foncé)
 - Histoire, archéologie (bleu clair)
 - Sciences de l'éducation (vert foncé)
 - Histoire des sciences (vert clair)
 - Psychologie (orange)
 - Géographie (rouge)
 - Economie, Gestion (rouge foncé)
 - STAPS (rouge très foncé)
 - Sociologie (jaune)
 - Droit (jaune foncé)
 - Linguistique (gris clair)
 - Architecture, urbanisme (gris foncé)
 - Littérature, Lettres, Langues, Civilisations (noir)
- Unités de recherche par université :**
- Nantes (cercle noir) :** CRHIA, CAPHI, CRINI, L'AMo, CENS, CFV, LETG, CREN, CRReAAH, MIP, CREN, CReAAH, MIP, CREN, CRReAAH, MIP, CREN, CRReAAH, MIP.
 - Angers (cercle rouge) :** GAINS, ARGUMANS, TEMOS, 3LAM, CIPaLL, CLIPsy, CJB, ESO, LPPL, DCS, CDMO, IRDP, CReAAH, MIP, CREN, CRReAAH, MIP, CREN, CRReAAH, MIP.
 - Le Mans (cercle bleu) :** GRANEM, CIPaLL, CLIPsy, CJB, ESO, LPPL, DCS, CDMO, IRDP, CReAAH, MIP, CREN, CRReAAH, MIP, CREN, CRReAAH, MIP.

Vue d'ensemble

Diagonales, au sein de Le Mans Université, est partenaire de la MSH Ange-Guépin.

- Directeur actuel : **Franck LAURENT**, Professeur de littérature (3L.AM), Directeur-adjoint de la MSH Ange-Guépin pour le site du Mans
- 2 personnels (LMU) à l'interface (1) des pôles de services de la MSH Ange-Guépin et (2) des services centraux de LMU.
- **Julie BONNIORD**, chargée de mission SHS / chargée de projets (100%) ;
- Gestionnaire financier (à pourvoir)

Diagonales recouvre les **9 laboratoires manceaux en SHS** :

UFR LLSH	UFR DEG	
> 3L.AM	> ARGUMans	167 chercheurs et enseignants-chercheurs
> CRéAAH	> GAINS	
> CREN	> Thémis-UM	120 doctorants (ED : ALL, EDGE, STT, ECLIS, DSP)
> ESO	--	
> TEMOS	> + MIP (UFR Sciences)	

Principaux objectifs :

- Valorisation de la recherche en SHS
- Mise en commun de moyens humains / matériels au service des SHS
- Développement de la pluridisciplinarité (entre SHS) et de l'interdisciplinarité (SHS et autres domaines)



Principales actions en 2022 - 2023

Structuration

- 7 **Comités de Pilotage** auxquels ont notamment abouti :
 - L'élaboration et l'adoption d'un règlement intérieur,
 - L'adoption d'une identité visuelle,
 - La définition de 5 thématiques transversales locales, en parallèle du lancement d'une programmation scientifique interdisciplinaire

Projets accompagnés / déposés

- 18 chercheurs accompagnés en 2022 - 2023

1) **AAP MSH** : en 2022-2023, **7** projets financés sur **8** dépôts

- Total **49k€**

2) **ANR AAPG 2023** :

- **Dépôts** : **10** dépôts SHS (9 en coordination)

- **Phase 2** : **4** projets retenus

- **Obtenus** : **2** projets (**FEMME**, porté par D. LETORT - 3L.A.M ; **INTEGRAL**, porté par A. TERRIAU – GAINS). Total : **670,7k€**

3) **Autres AAP ANR**

- **Access ERC** (postdoc) : **1** dépôt (2023) – non retenu

- **ANR SAPS** « Sciences avec et pour la société / Recherches participatives 2 » : **2** dépôts (2023) – en cours

Evènementiel

- 4 événements organisés au titre de l'axe régional

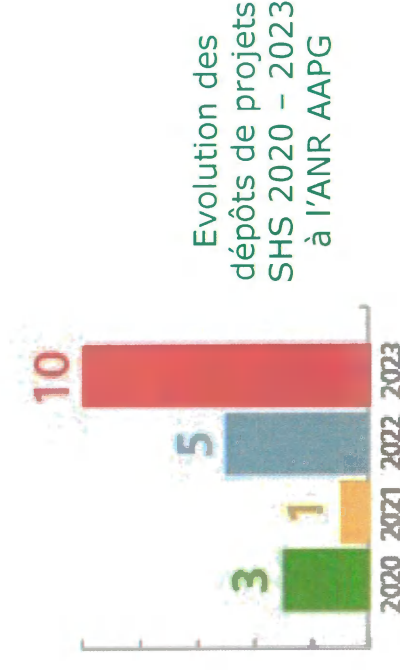
« Risque(s), Culture(s), Société(s) » et/ou de la programmation locale de Diagonales

- 5 événements interdisciplinaires soutenus

- Rencontre régionale MSH « Les SHS sur leur territoire »

Autres actions

- Contributions à l'observatoire des expertises SHS en région



Une programmation :

- **interdisciplinaire**
- **ouverte** au grand public...
- ...et/ou au monde socio-économique



Financements apportés à Le Mans Université par/via la MSH 2021-2024

- **Co-financement poste ASI** / aide au montage (2021-2024) : **52 500 €**
- **AAP** « Amorçage », « Maturation », « Enjeux Sociétaux » (2022-2023) : **49 000 €**
- **Animation scientifique** de Diagonales (2022-2024) : **4000 €/an**
- **CPER SHS DataLab** (2021-2027, positionné en 2023-2024 pour LMU) : **138 000 €**
- **Total : 251,5k€**



2. Règlement intérieur



REGLEMENT INTERIEUR DE DIAGONALES

Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales

Les érudits, qui savent beaucoup dans un domaine restreint, se trouvent rarement en mesure de percevoir un genre de relations que, seul, un savoir polyvalent est apte à établir...

Il faut des rencontres de savants appartenant à des disciplines définies, mais inquiets du développement des autres, anxieux d'en confronter les résultats, les méthodes, les impasses...

Il est temps d'essayer la chance de *sciences diagonales*.

Roger Cailliois

- Vu les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- Vu la délibération n°xxxxx de la Commission de la Recherche réunie en séance le 29/06/2023 ;
- Vu la délibération n°xxxxx du Conseil d'Administration de l'Université du Mans réuni en séance le 06/07/2023.



Table des matières

Table des matières	3
Préambule	3
Titre 1. Compétences de Diagonales	4
Article 1. Compétences en matière de recherche.....	4
Article 2. Compétences en matière de dissémination et valorisation de la recherche	4
Titre 2. Fonctionnement de Diagonales	5
Article 1. Organes de direction.....	5
1.1. Directeur.trice	5
1.2. Comité de pilotage	6
1.2.1. Composition	6
1.2.2. Compétences	6
Article 2. Organe consultatif : le Comité d’Orientation Stratégique	6
Article 3. Ressources financières	7
Article 4. Révisions du règlement intérieur.....	7





Préambule (1/3)

En partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme régionale Ange-Guépin (Unité d'Appui à la Recherche n° 3491, désignée ci-après « *MSH Ange-Guépin* »), dont l'Université du Mans (désignée ci-après « *Le Mans Université* ») est l'une des 4 tutelles (avec Nantes Université, l'Université d'Angers et le CNRS), *DIAGONALES*, Maison de la Recherche en Humanités et Sciences sociales de *Le Mans Université*, regroupe 9 Unités de Recherche couvrant un large éventail disciplinaire (Archéologie, Civilisations, Droit, Economie, Langues, Géographie, Gestion, Histoire, Littératures, Sociologie, STAPS).

Parmi ces Unités de Recherche, trois sont des Unités Mixtes de Recherche (UMR) ; par ailleurs six sont multisites, regroupant, selon les cas, outre Le Mans Université, les Universités d'Angers, de Nantes, de Bretagne sud, de Rennes et de Caen.



Préambule (2/3)

Unités de Recherche hébergées au sein de DIAGONALES (désignées ci-après « *les Unités de Recherche* ») :

- 3L.AM - Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Mans
- ARGUMans - Atelier de Recherche en Gestion du Mans
- CReAAH - Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (UMR 6566)
- CREN - Centre de Recherche en Education de Nantes
- ESO - Espaces et SOciétés (UMR 6590)
- GAINS - Groupe d'Analyse des Itinéraires et Niveaux Salariaux
- MIP - Laboratoire Motricité, Interactions, Performance
- TEMOS - Temps, Monde, Sociétés (UMR 9016)
- Thémis-UM - Laboratoire juridique Thémis-Um



Préambule (3/3)

Les missions principales de *DIAGONALES* sont les suivantes :

- Favoriser l'incubation de projets pluridisciplinaires et interdisciplinaires émergents ;
- Permettre le déploiement de services de haut niveau à destination des laboratoires, notamment avec les infrastructures de recherche (désignées ci-après « *IR* ») ;
- Identifier et rendre visible le potentiel de recherche des Unités de Recherche (dissémination et valorisation des travaux de recherche portés au Mans et à Laval, observatoire des Sciences Humaines et Sociales (désignées ci-après « *SHS* ») en région en lien avec les tutelles, etc.) ;
- Soutenir et accompagner les dépôts de projets et les actions de recherche en *SHS* de *Le Mans Université* ;
- Offrir un cadre de discussion et de proposition pour la structuration des activités de recherche en *SHS* de *Le Mans Université*.



TITRE 1. Missions de *DIAGONALES*

Article 1. Missions dans le domaine de la recherche (1/3)

En lien avec la *MSH Ange-Guépin*, *DIAGONALES* répond à des attentes en termes d'impulsion de recherches pluridisciplinaire (dans le domaine SHS) et interdisciplinaires (entre les *SHS* et d'autres domaines : Santé, Sciences exactes, Technologie...). Elle assure un rôle d'animation scientifique et d'offre de services, notamment dans le champ du numérique. Elle contribue à la coordination des activités de recherche dans le domaine SHS.

La cellule d'aide au montage de projets de la *MSH Ange-Guépin* a pour objectif d'accompagner les chercheurs des trois universités ligériennes dans la construction de « parcours projets » à court, moyen ou long terme, par l'entremise des chargés de mission présents sur chaque site. Sur le site du Mans, un personnel dédié propose une aide directe au montage de candidatures en réponse à des appels à projet institutionnels régionaux et nationaux (ex. appels à projets de la *MSH Ange-Guépin* ; Appel à Projets Générique de l'Agence Nationale de la Recherche).



TITRE 1. Missions de *DIAGONALES*

Article 1. Missions dans le domaine de la recherche (2/3)

DIAGONALES bénéficie des outils de veille développés par la *MSH Ange-Guépin*, dans le cadre de son observatoire régional des *SHS*. Parmi ces outils, l'annuaire régional des compétences chercheurs permet aux porteurs.se.s de projets d'identifier les expertises scientifiques *SHS* en région, en vue de constituer ou d'élargir leurs consortiums. Des veilles spécialisées sur des dispositifs de financements variés peuvent également être proposées aux chercheurs en fonction des besoins (recherche, coopération, mobilité internationale, doctorat, équipements...).

Ce soutien à la recherche en *SHS* s'inscrit dans le cadre d'un travail collaboratif avec les services de la *MSH Ange-Guépin* sur les sites de Nantes et d'Angers, ainsi qu'avec les services centraux de *Le Mans Université*.



TITRE 1. Missions de *DIAGONALES*

Article 1. Missions dans le domaine de la recherche (3/3)

DIAGONALES facilite l'accès des chercheurs de *Le Mans Université* aux services et instruments numériques mis à disposition par la MSH Ange-Guépin, comme les *IR Huma-Num* et *PROGEDO*, ainsi que le Pôle revues Grand Ouest (soutien aux revues électroniques, en collaboration avec la MSH en Bretagne).





TITRE 1. Missions de *DIAGONALES*

Article 2. Missions dans le domaine de la dissémination et de la valorisation de la recherche

En collaboration avec plusieurs services spécialisés de *Le Mans Université*, *DIAGONALES* contribue à des activités de dissémination de la culture scientifique auprès du grand public, et de valorisation de la recherche et de l'innovation en *SHS* auprès des acteurs socio-économiques.



TITRE 1. Missions de *DIAGONALES*

2.1. *Actions de culture scientifique et de dissémination de la recherche*

DIAGONALES contribue à la vulgarisation de la recherche en sciences humaines et sociales à travers des actions de culture scientifique développées en lien ou en collaboration avec le pôle CSTI de *Le Mans Université* (La Nuit Européenne des Chercheurs, La Fête de la science, Le Forum Jeunes Chercheurs, Ma thèse en 180 secondes...) et par les manifestations scientifiques ouvertes qu'elle organise, seule ou en partenariat.

2.2. *Interface avec la Direction Partenariat Innovation Entrepreneuriat*

DIAGONALES bénéficie de l'accompagnement de la Direction Partenariat Innovation Entrepreneuriat (DPIE), qui assiste les chercheurs et enseignants-chercheurs dans les projets en lien avec les acteurs socio-économiques.



TITRE 1. Missions de **DIAGONALES**

2.3. *Valorisation d'équipements de recherche : le Userlab Distribué Pédagogique (UDP)*

DIAGONALES participe à la valorisation du UserLab Distribué Pédagogique (UDP), porté par *Le Mans Université*, et installé sur deux sites distants au Mans et à Laval. Matérialisé sous forme d'un environnement connecté, ce dispositif a pour vocation d'accompagner l'analyse de l'expérience utilisateur dans le cadre de projets interdisciplinaires de recherche et développement.

Le UserLab UDP s'appuie sur deux Salles d'Innovation Pédagogiques (salles SIP).

Il fait partie d'un réseau régional de UserLabs soutenu par la Région Pays de la Loire, la *MSH Ange-Guépin* et les Universités de Nantes, d'Angers et du Mans.



TITRE 2 – Fonctionnement de *DIAGONALES*

Article 1. Organes de direction

1.1. Le Directeur

Le Directeur de *DIAGONALES* est le Directeur-adjoint de la *MSH Ange-Guépin*, en charge du site du Mans.

Il est nommé par l'Institut des *SHS* du CNRS sur proposition du Directeur de la *MSH Ange-Guépin*, après proposition du Comité de pilotage de *DIAGONALES* et avis de la Présidence de *Le Mans Université*.

Le Directeur de *DIAGONALES* est membre titulaire d'une des *Unités de Recherche* affiliées à *DIAGONALES* et affecté à *Le Mans Université*. Afin d'assurer l'exercice de ses missions, il peut bénéficier d'une délégation de signature du Président de *Le Mans Université*.

Son mandat est de 5 ans. Il est renouvelable une fois.

En cas de vacance temporaire ou définitive des fonctions de Directeur, le Président de l'Université ou son représentant assure l'intérim du poste jusqu'à la désignation d'un nouveau Directeur.



1.2. Comité de pilotage

1.2.1 Composition

Le Comité de pilotage de *DIAGONALES* est composé :

Du Directeur de *DIAGONALES* ;

Des responsables de site des *Unités de Recherche*, ou de leurs représentants ;

Des Directeurs des UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et Droit, Sciences économiques et de gestion *Le Mans Université* ou de leurs représentants ;

D'un représentant des personnels BIATSS de *DIAGONALES*.



1.2. Comité de pilotage

1.2.2. Compétences

Le Comité de pilotage se réunit régulièrement et au moins trois fois par an sur convocation du Directeur qui fixe et adresse, dans un délai raisonnable, l'ordre du jour.

Le Directeur peut inviter à titre consultatif toute personne en qualité d'expert dont la présence est de nature à éclairer le Comité de pilotage.

Chaque décision est prise à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, le Directeur a une voix prépondérante.

Chaque réunion du Comité de pilotage fait l'objet d'un relevé de conclusions, diffusé à l'ensemble des membres du comité.

Le Comité de pilotage détermine la politique générale de *DIAGONALES* (orientations scientifiques, gestion financière, ressources humaines, communication).

Il examine et évalue les demandes d'allocations doctorales *SHS* co-financées par la Région Pays de la Loire avant soumission à la Commission de la Recherche de *Le Mans Université*.



Article 2. Organe consultatif: le Comité d’Orientation Stratégique (1/2)

Le Comité d’Orientation Stratégique (désigné ci-après « *COS* ») contribue à évaluer et orienter la politique scientifique de *DIAGONALES*.

Le Comité de Pilotage désigne, le cas échéant, les membres du *COS*.

Le *COS* est présidé par le Directeur de *DIAGONALES*.

Le mandat de ses membres est de 5 ans, renouvelable une fois.



Article 2. Organe consultatif: le Comité d’Orientation Stratégique (2/2)

Il est composé :

Du Comité de pilotage de *DIAGONALES* ;

De 4 chercheurs ou enseignants-chercheurs extérieurs à *Le Mans Université* et relevant du périmètre disciplinaire couvert par *DIAGONALES* ;

Du Directeur de la *MSH Ange-Guépin* ou de son représentant ;

D’un représentant de la Direction de la Recherche de *Le Mans Université* ;

De deux doctorants de *Le Mans Université* membres d’une des *Unités de Recherche*, parmi les élus siégeant aux conseils des écoles doctorales du domaine SHS ;

De trois membres issus du monde non académique (dont au moins un représentant des collectivités territoriales)

Il se réunit une fois par an, sur convocation de la Direction de *DIAGONALES*.



Article 3. Ressources financières

Pour remplir ses missions, Diagonales dispose d'un budget propre alloué par la *MSH Ange-Guépin* d'une part, par *Le Mans Université* d'autre part. D'autres sources de financement pourront être envisagées sous réserve de leur examen et approbation par le Comité de Pilotage.



Article 4. Révisions du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur peut être modifié sur proposition du Comité de pilotage. La version révisée est soumise à l'approbation de la Commission de la Recherche et du Conseil d'administration de *Le Mans Université*.



Questions



Annexes



Missions de la MSH Ange-Guépin

Développement de l'interdisciplinarité

- 5 **axes régionaux** (MSH) sur des thématiques transversales & fédératrices
- 5 **thématiques locales** (LMU)
- **3 AAP** en soutien aux projets inter- et pluridisciplinaires ligériens (co-)portés en SHS : « Amorçage », « Maturation » et « Enjeux Sociétaux »

Offre de services aux SHS



Accompagnement de projets



Logistique événements



Gestion financière



Production audiovisuelle /
Plateforme d'équipements



Pôle numérique

- Huma-Num Loire
- PROGEDO-Loire
- Cellule édition électronique et science ouverte



Communication



Développement de l'interdisciplinarité

> Axes MSH Ange-Guépin (régionaux) :

Faire société(s) : identité(s) en question

Enfance et jeunesse

Risque(s), culture(s) et société(s)

--

Santé et SHS

Sciences, Technologies et SHS



> Thématiques « Diagonales » (locales) :

Cultures politiques et action publique

Interculturalités et Intermédialités

Patrimoine : héritages et usages

Religions, Croyances et Sociétés

Transitions socio-environnementales



Soutien à la recherche en SHS via des appels à projets spécifiques (MSH)

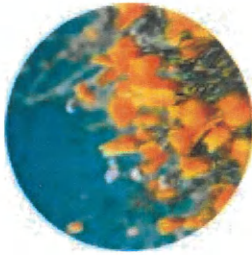


Amorçage

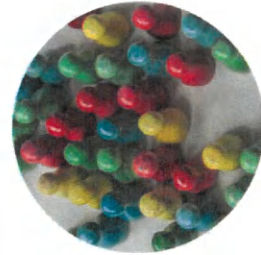
AAP récurrents « Amorçage » et « Maturation » (annuels) :

La MSH Ange-Guépin a développé son appui aux projets de recherche autour de deux axes :

- le soutien à l'**amorçage** de nouvelles recherches interdisciplinaires
 - 2500 € / 12 mois
- le soutien à la **maturation** de recherches émergentes présentant un potentiel pour décrocher des financements plus importants
 - 4000 € - 8000 € / 12 mois



Maturation



Enjeux sociétaux

AAP « Enjeux sociétaux » (nouveau) :

Lancé pour la première fois en 2022, cet AAP soutient des projets de **recherche** et de **valorisation** pluridisciplinaires / interdisciplinaires et collaboratifs portés par les Sciences Humaines et Sociales (SHS) autour des enjeux de société.

- 22 000 € / 24 mois

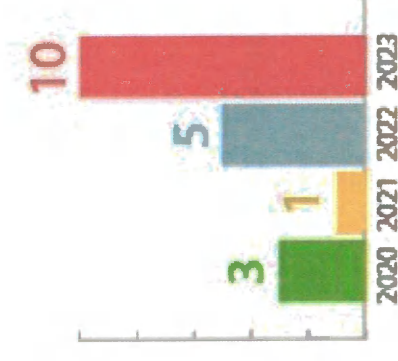


Point sur les projets financés

Participation des laboratoires SHS (LMU) à l'ANR AAPG

•Taux de dépôt sur les 3 dernières années :

- > **2022** – 5 dépôts (dont 4 en coordination)
- > **2021** – 1 dépôt (en partenariat)
- > **2020** – 3 dépôts (dont 1 en coordination)



•Appel 2023 :

> **10 dépôts** issus des laboratoires SHS, dont **9 en coordination**

- > Laboratoires impliqués : TEMOS (2) ; 3L.AM (2) ; GAINS (2) ; CReAAH (1) ; ESO (1) ; CREN (1) ; MIP (1)
- > 5 porteurs ont sollicité une aide de Diagonales pour le montage
- > **4 projets retenus à l'issue de la phase 1**, dont **3 accompagnés par Diagonales**
- > Résultats de la phase 2 en cours
 - Accepté : FEMME, D. Letort (3L.AM), INTEGRAL, A. Terriau (GAINS)
 - Refusés : MIRDROLA, C. Borello (TEMOS) ; HYDROARTS, A. Street (3L.AM)



ANR AAPG 2023 : détail des projets acceptés en phase 2

> FEMME - Female Filmmakers and Feminism in the Media

- Porté par : **Delphine LETORT (3L.AM, LMU)**
- Instrument : **PRC** | CES 54 : Arts, langues, littératures et philosophies
- Durée : **48 mois** | Aide allouée par l'ANR : **436 294 €**.

→ **Accepté**

> HYDROARTS - Performing Water Through the Arts

- Porté par : **Anna STREET (3L.AM, LMU)**
- Instrument : **JCJC** | CES 54 : Arts, langues, littératures et philosophies
- Durée : **36 mois** | Budget demandé : **442,1K€**

→ **Non retenu**

> INTEGRAL - Impact of New technologies, Training and Education on firm Growth And Labor market trajectories

- Porté par : **Anthony TERRIAU (GAINS, LMU)**
- Instrument : **PRC** | CES 26 : Individus, entreprises, marchés, finances, management
- Durée : **48 mois** | Aide allouée par l'ANR : **234,4K€**

→ **Accepté**

> MIRDROLA - Minorités religieuses et droit(s) dans l'espace atlantique (XVIIe – XVIIIe s.)

- Porté par : **Céline BORELLO (TEMOS, LMU)**
- Instrument : **PRC** | CES 27 : Etudes du passé, patrimoines, cultures
- Durée : **36 mois** | Budget demandé : **302K€**

→ **Non retenu**



Projets financés par les AAP MSH « Amorçage » et « Maturation » à LMU (en portage principal)

Bilan 5 dernières années (2019 > 2023) :

- 56 projets ont été soutenus par l'AAP « Amorçage », dont **14 à LMU**
- 77 projets ont été soutenus par l'AAP « Maturation », dont **23 à LMU**

Bilan 2022 – 2023 (1) :

> Amorçage

- 2022 **(1)** :
 - ACSE'D (CREN : I. Audras, F. Carlier, V. Renault) – 2000 €
- 2023 **(2)** :
 - PEI (CREN : A. Bretegnier + 1 co-porteur CIRPaLL Angers) : **2 500 €**
 - MUHPOP (TEMOS : M. Cohen + 1 co-porteuse CREN Nantes) : **2 500 €**



Bilan 2022 – 2023 (2) :

> Maturation

2022 (1) : MIRDROLA (TEMOS LMU : C. Borello + co-porteurs TEMOS & 3L.AM UA) : 4000 €

2023 (1) : PADPALO (Argumans : C. Gonzalez + co-porteuse GRANEM UA) : 8 000 €

2023-2024 (1) : ACOEUR (CREN : I. Audras, V. Renault + co-porteuse CIRPaLL UA) : 8 000 €

> Enjeux sociétaux (2022)

2022 (1) : MURUS (CReAAH : E. Bertrand, ESO : E. Salin) : 22 000 €

- Le projet MURUS a pour objet l'étude de l'évolution des pratiques touristiques autour des enceintes urbaines tardo-antiques à partir de la dynamique enclenchée par la candidature de la ville du Mans au Patrimoine mondial de l'Unesco

→ Au total **49 000 €** d'aide allouée par la MSH à des projets portés par des chercheurs manceaux en 2022-23

